

Programme d'assistants de langue portugaise en France

Année scolaire 2022-2023

Programme

Ce programme est ouvert :

- aux étudiants brésiliens inscrits en dernière année de « graduação » dans une université brésilienne dans un cursus de lettres, ou de langues vivantes (portugais-français),
- âgés de 20 à 30 ans,
- et ayant de solides compétences en langue française (B1 sur l'échelle du Cadre européen commun de références pour les langues).
- Si le candidat a déjà conclu ses études de lettres, ou de langues vivantes (portugais-français), il devra être inscrit dans un programme d'études supérieures ; soit une deuxième « graduação », un master, un doctorat ou des études spécialisées.

L'objectif général de ce programme est de permettre aux assistants brésiliens une expérience immersive de la langue et de la culture françaises tout en apportant, au sein des établissements scolaires, la richesse de leur langue et de leur culture. Seuls des étudiants ressortissants brésiliens, dont la langue maternelle est le portugais du Brésil, sont éligibles à ce programme. Les assistants brésiliens relèvent du statut d'agent temporaire de l'Etat français. Pendant la durée de leur séjour, ils ont la possibilité de s'inscrire dans une université française si cela ne nuit pas à leurs fonctions d'assistantat dans leur établissement d'affectation.

Depuis juillet 2018, la France a accédé au statut d'Etat observateur associé de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP). A travers ce nouveau statut, la France souhaite renforcer ses liens avec les Etats membres de la Communauté, dont elle partage bon nombre de principes et objectifs, parmi lesquels la promotion du plurilinguisme et de la diversité culturelle. Le programme d'assistants de langue portugaise en France en est un très bel exemple.

Inscriptions

L'ensemble des pièces constitutives du dossier est consultable et téléchargeable sur le site de **l'Ambassade de France au Brésil**, à l'adresse suivante :

<https://br.ambafrance.org/>

ATTENTION : Il faut faire compléter et signer la partie réservée au professeur AVANT de signer le dossier à votre tour.

Les candidats sont invités à formuler des vœux concernant leur affectation au sein des académies de France métropolitaine et d'outre-mer participantes. Toutefois, les institutions responsables du programme restent souveraines sur les décisions d'affectation, en fonction des postes vacants et des profils des candidats. Dans le cadre d'accords de coopération, les candidats originaires des états de l'Amapa, du Para, du Pernambouc, de l'Amazonas, de Bahia et du Ceara sont particulièrement ciblés pour une affectation en Guyane. En raison de coût de la vie sur place, le salaire de l'assistant y est plus élevé qu'ailleurs en France (en 2020-2021, environ 1100 € par mois).

Les dossiers sont entièrement dématérialisés. Ils seront remplis de manière électronique par chaque candidat qui enverra ensuite son dossier en format **compressé PDF** par **courriel**. Il est recommandé de préparer son dossier dès parution de l'appel à candidature pour éviter d'éventuels



problèmes techniques de messagerie. **Les délais et le format PDF du dossier sont impératifs. La date limite indiquée pour l'envoi du dossier est celle d'envoi du dossier par courriel au destinataire** (ambassade ou consulats). Aucun dossier scanné ne sera accepté, aucune dérogation ne sera possible. Les candidats recevront un mél de confirmation de notre part accusant la bonne réception du dossier.

Vous pouvez si besoin compresser le dossier à l'aide des formats .zip, .rar ou encore .7z.

Sites pour compresser son dossier PDF :

<https://smallpdf.com/pt/compressor-de-pdf>

<https://pdfcompressor.com/pt/>

Nous n'accepterons pas les dossiers envoyés sur Google Drive, Dropbox et autres plateformes similaires.

Ajout des pièces jointes :

Si vous n'arrivez pas à inclure les pièces jointes directement dans le dossier PDF, vous pouvez les annexer à votre dossier en cliquant sur le trombone qui se situe en haut à gauche.

Calendrier de sélection

Les dossiers devront parvenir **par courriel** aux différents services de coopération et d'action culturelle selon la région d'origine du candidat au plus tard **le 31 décembre 2021** (cf. liste ci-après). **Aucun dossier ne sera accepté après le 31 décembre 2021.**

1^{ère} étape: du 02 au 31 décembre 2021

Réception des dossiers par les Consulats et l'Ambassade de France.

2^{ème} étape: janvier 2022

Les candidats sélectionnés seront appelés à passer un entretien (en présentiel ou par téléphone) et seront informés **des dossiers retenus ou non retenus** au niveau **régional**.

3^{ème} étape: jusqu'à début mars 2022

Les candidats seront informés **des dossiers retenus ou non retenus au niveau national (publication sur le site de l'Ambassade de France au Brésil)**. <https://br.ambafrance.org/>

4^{ème} étape : mai/juin 2022

L'Ambassade communique aux candidats sélectionnés leur affectation en France métropolitaine ou en départements d'outre-mer.

Nombre de places

Le ministère de l'Education nationale en France détermine chaque année autour du mois de mars le nombre de postes attribué à chaque pays. A titre informatif, en 2021, 36 postes (dont 11 en Guyane) d'assistants de portugais ont été attribués au Brésil.

Nomination et rémunération

Les assistants, nommés dans des établissements scolaires, seront affectés pour une période de 7 mois allant du 1^{er} octobre 2022 au 30 avril 2023.



Ils effectueront un horaire hebdomadaire de 12 heures. Le salaire mensuel varie de 770 à 785 € net environ pour la France métropolitaine. Ils sont soumis à un visa de travail. Il est conseillé à l'assistant de partir en France avec au moins 1000€ d'économie.

Les frais de voyages, d'assurance et de visa sont à la charge de l'assistant.

A qui envoyer par courriel son dossier de candidature au format pdf compressé?

Envoi du dossier pdf compressé aux responsables suivants :

>> Pour les candidats de DF, GO, MT, AM, PA, TO, AP, RO, RR, AC

Envoi du dossier de candidature et demande d'informations :

brasilieducative@gmail.com

>> Pour les candidats de RJ, ES, MG

Envoi du dossier de candidature et demande d'informations :

riolinguistique@gmail.com

>> Pour les candidats de BA, SE, AL, PE, PB, RN, CE, PI, MA

Envoi du dossier de candidature et demande d'informations :

recifelinguistique@gmail.com

>> Pour les candidats de SP, PR, SC, RS, MS

Envoi du dossier de candidature et demande d'informations :

scac.sp.seclinguistique@gmail.com



**ASSISTANTS
DE LANGUE**

**FRANCE
EDUCATION
INTERNATIONAL**